

Communiqué de presse

SIX x-clear SA
Brandschenkestrasse 47
CH-8002 Zurich

Adresse postale:
Case postale
CH-8022 Zurich

T +41 44 288 4311
F +41 44 288 4312
www.six-x-clear.com

SIX x-clear lance service de clearing des obligations en francs suisses sur SIX Swiss Exchange

Zurich, le 6 Juillet 2009 – SIX x-clear SA va introduire un nouveau modèle de risque dès octobre 2009. A partir de cette date, les obligations en francs suisses négociées à SIX Swiss Exchange seront obligatoirement assujetties au clearing. Ce segment de négoce pourra ainsi bénéficier de la protection d'une contrepartie centrale en cas de défaillance d'un membre.

Avec l'introduction de la contrepartie centrale (CCP) pour le négoce des obligations libellées en francs suisses à SIX Swiss Exchange, SIX x-clear étend ses prestations de clearing à une autre classe d'actifs. Le traitement des titres à revenu fixe est désormais possible grâce à un nouveau modèle de risque conçu tout spécialement pour le négoce des obligations. Grâce à ce modèle, on assistera à une nette augmentation des titres admis au clearing. En cas de défaillance d'un membre, les opérateurs boursiers jouissent d'une meilleure protection, assurée par SIX x-clear à titre de contrepartie centrale (CCP). En outre, tous les clients auront la possibilité de recourir à la compensation optionnelle des règlements.

Le nouveau modèle de risque, conçu tant pour les francs suisses que pour les monnaies étrangères, a reçu l'approbation des autorités de régulation, à savoir la FINMA et la Banque nationale suisse. SIX Swiss Exchange sera la première Bourse à tirer parti des avantages du nouveau modèle de risque. Ce développement permet à SIX x-clear de renforcer ses compétences en tant que gestionnaire de risques pour la place financière suisse.

Marco Strimer, CEO de SIX x-clear: «Avec l'introduction d'une contrepartie centrale pour le segment des obligations en francs suisses sur SIX Swiss Exchange, nous sommes à même de répondre au besoin croissant des clients d'éliminer le risque de contrepartie. Les clients qui effectuent des transactions sur obligations à SIX Swiss Exchange seront en mesure de procéder à la compensation et au règlement de la même façon que s'ils avaient recours à nos services traditionnels. Ce faisant, ils pourront bénéficier d'une gestion des risques fiable et en temps réel ainsi que de processus standardisés. »

Renseignements complémentaires:

SIX SIS SA, Divisional Communications, Sara Bouachir,
Téléphone: +41 (0)44 288 4561, fax: +41(0)44 288 5561
E-mail: Sara.Bouachir@sisclear.com

Pour recevoir les communiqués de presse, enregistrez le lien suivant dans votre lecteur RSS:
<http://www.sisclear.com/sis/fr/feed-pr.xml>

SIX x-clear SA intervient comme contrepartie centrale à SIX Swiss Exchange et London Stock Exchange (LSE) et assume au sein de la division Securities Services le rôle de centre de compétence en matière de gestion des risques. Titulaire d'une licence bancaire au sens du droit suisse, elle jouit également du statut de «Recognised Overseas Clearing House » (chambre de compensation étrangère reconnue) au Royaume-Uni. SIX x-clear offre, à des prix très étudiés, des services efficaces de contrepartie centrale et de clearing dans le domaine du règlement de titres. SIX x-clear SA est une entreprise de SIX Group. SIX Group offre au niveau international des services de premier ordre dans les domaines du négoce et du règlement de titres, de l'information financière et du trafic des paiements.

www.six-group.com; www.six-x-clear.com